

SHURE®

LEGENDARY
PERFORMANCE™

SBC100



Charge des accus

Le chargeur peut être alimenté en le branchant sur une prise d'alimentation c.a. ou sur un port USB. La LED du chargeur indique l'état de l'accu pendant la charge.

Charge à partir d'une source d'alimentation c.a.

1. Brancher l'adaptateur c.a. dans une prise d'alimentation c.a. Brancher le câble du chargeur d'accu à l'adaptateur c.a.
2. Introduire un accu dans la baie de charge.
3. Surveiller la LED d'état de charge jusqu'à ce que l'accu soit chargé.

Charge à partir d'un port USB

1. Brancher le câble USB sur un port USB.
2. Introduire un accu dans la baie de charge.
3. Surveiller la LED d'état de charge jusqu'à ce que l'accu soit chargé.

LED d'état de charge

Couleur du témoin	État de charge
Rouge	Charge en cours
Verte	Charge terminée
Jaune clignotante	Problème de charge : vérifier les connexions et le positionnement de l'accu
Éteint	Pas d'accu ou alimentation déconnectée

Caractéristiques

Adaptateur c.a.

Tension d'entrée	100 à 240 V c.a.
Fréquence d'entrée	50 à 60 Hz
Courant d'entrée	200 mA à 100 V c.a. (pleine charge)
Tension et courant de sortie	5,0 V c.c. à 1,0 A
Température de fonctionnement	0 à 40 °C (32 à 104 °F)

Chargeur d'accu

Tension d'entrée	4,75-5,25 V c.c.
Courant d'entrée (adaptateur secteur)	750 mA
Courant d'entrée (alimentation par USB)	500 mA
Tension et courant de sortie	3,0 à 4,2 V c.c. à 1,0 A
Température de fonctionnement	0 à 40 °C (32 à 104 °F)
Dimensions (H x l x L)	26,5 x 47,0 x 113,0 mm (1,05 x 1,87 x 4,45 po)
Poids (sans accu)	57,8 g (2,04 oz)
Matériau du boîtier	Plastique ABS

AVERTISSEMENT

- Les accus risquent d'exploser ou d'émettre des matières toxiques. Risque d'incendie ou de brûlures. Ne pas ouvrir, écraser, altérer, démonter, chauffer au-dessus de 60 °C (140 °F) ou incinérer.
- Suivre les instructions du fabricant
- Utiliser uniquement un chargeur Shure pour recharger les accus rechargeables Shure
- AVERTISSEMENT : Danger d'explosion si l'accu est mal placé. Remplacer uniquement avec le même type ou un type équivalent.
- Ne jamais mettre les accus dans la bouche. En cas d'ingestion, contacter un médecin ou le centre anti-poison local
- Ne pas court-circuiter ; cela risque de causer des brûlures ou un incendie
- Ne pas charger ou utiliser des accus autres que les accus rechargeables Shure
- Mettre les accus au rebut de manière appropriée. Vérifier auprès du fournisseur local la manière appropriée de mettre au rebut les accus usagés.
- Les accus (bloc accu ou accus installés) ne doivent pas être exposés à une chaleur excessive, p. ex. lumière du soleil, feu ou similaire

Homologations

Approuvé selon les exigences des normes australiennes AS/NZS 4665.1:2005 et AS/NZS 4665.2:2005.

Conforme aux exigences de sécurité électrique basées sur CEI 60950-1

Conforme aux exigences essentielles de toutes les directives européennes applicables.

Autorisé à porter la marque CE.

La déclaration de conformité CE peut être obtenue auprès de : www.shure.com/europe/compliance

Représentant agréé européen :

Shure Europe GmbH

Siège Europe, Moyen-Orient et Afrique

Service : Homologation EMA

Jakob-Dieffenbacher-Str. 12

75031 Eppingen, Allemagne

Téléphone : 49-7262-92 49 0

Télécopie : 49-7262-92 49 11 4

Courriel : EMESupport@shure.de

L'utilisation de ce dispositif est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient provoquer un fonctionnement non souhaitable de l'appareil.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B)

Information à l'utilisateur

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites pour les appareils numériques de classe B, selon la section 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement produit, utilise et peut émettre de l'énergie radio électrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux présentes instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'existe toutefois aucune garantie que de telles interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement produit des interférences nuisibles à la réception d'émissions de radio ou de télévision, ce qui peut être établi en mettant l'appareil sous, puis hors tension, il est recommandé à l'utilisateur d'essayer de corriger le problème en prenant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit électrique différent de celui du récepteur.
- Consulter le distributeur ou un technicien radio et télévision.

Tout changement ou modification n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation expresse de Shure Incorporated peut entraîner la nullité du droit d'utilisation de cet équipement.

Pour protéger l'environnement, ne pas jeter les appareils électriques et les emballages avec les déchets ménagers. Il existe des systèmes de recyclage régionaux qui leur sont destinés.

